

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des cours collectifs proposés par Natura Terre Happy.
 La participation aux cours implique l'acceptation pleine et entière de ces conditions.

1. Inscription

- Toute nouvelle personne peut participer à un premier cours collectif d'essai offert (une seule fois, toutes disciplines confondues).
- En cas de poursuite des cours, une fiche d'inscription doit être complétée (coordonnées, informations de santé, acceptation des conditions générales).
- La fiche complétée doit être remise au plus tard lors du premier cours payant.
- Les cours collectifs sont limités à 15 participant-es, sauf exception ponctuelle.
- L'inscription préalable est obligatoire pour chaque séance (WhatsApp, SMS ou support prévu).
- Merci de ne pas venir sans inscription : cela perturbe l'organisation et peut poser problème si le cours est complet.

À l'arrivée : si un cours est encore en cours, merci de patienter dans le calme.

2. Cours collectifs & tarifs

Les cours collectifs se déroulent en présentiel selon le planning en vigueur. Ils sont ouverts à tous les niveaux et donnent accès à l'ensemble des cours proposés : Yoga Sérénité, Yoga Vitalité, Pilates et Yogi Lat.

Tarifs :

- Cours à la séance : CHF 25.-
- Carte 5 cours : CHF 110.- (validité 10 semaines)
- Carte 10 cours : CHF 200.- (validité 16 semaines)
- Carte 15 cours : CHF 285.- (validité 22 semaines)
- Abonnement mensuel : CHF 120.- (valable 30 jours consécutifs)

👉 Le premier cours est offert lors de la souscription à une carte de cours ou à un abonnement mensuel.

Les cartes et abonnements sont en vente sur place et donnent accès à tous les cours collectifs figurant sur le planning, sans distinction de discipline.

3. Paiement & renouvellement

- Le paiement se fait au début du premier cours ou au renouvellement, lorsqu'il ne reste plus qu'un cours sur la carte ou que l'échéance de l'abonnement approche.
- Moyens de paiement acceptés : bulletin de versement, TWINT (+41 79 686 51 77), cash (montant exact dans une enveloppe).
- Les cartes et abonnements sont nominatifs et non remboursables.
- Une transmission à une tierce personne est possible sur demande préalable, en informant Natura Terre Happy, afin d'éviter la perte de cours.

Renouvellement des cartes et abonnements :

- Les cartes de cours et abonnements fonctionnent sur un principe de renouvellement tacite, afin d'assurer une continuité de pratique.
- Lorsqu'il ne reste plus qu'un cours sur la carte ou qu'un abonnement arrive à échéance, Natura Terre Happy en informe la personne par message (SMS ou WhatsApp).
- Si la personne souhaite interrompre ou ne pas renouveler sa carte ou son abonnement, merci de le signaler par message avant le cours concerné.
- En l'absence de retour, la carte ou l'abonnement est considéré comme renouvelé, selon les modalités en vigueur.

4. Validité & flexibilité

- Les cartes de cours ont une durée de validité définie, indiquée lors de l'achat.
 - Une fois la validité échue, les cours restants sont considérés comme utilisés.
 - Une prolongation peut être envisagée au cas par cas, notamment en cas de maladie, accident ou opération, grossesse, deuil, période de vie particulièrement lourde ou absence de Natura Terre Happy.
- L'objectif est de rester juste et humaine, tout en maintenant un cadre professionnel.*

5. Annulations

- Toute annulation doit être annoncée au minimum 24 heures à l'avance.
- En cas d'annulation tardive ou d'absence non annoncée, le cours est décompté ou facturé.

Tolérance annuelle : chaque participant-e bénéficie de 3 annulations de dernière minute par année, sans facturation. Au-delà, le cours est décompté afin de préserver l'équilibre de l'activité.

6. Absence prolongée

- En cas d'absence prolongée et de validité de carte échue, un contact peut être pris afin de fixer une date butoir de fin de carte.
- Sans réponse dans le délai communiqué, la carte est considérée comme clôturée.

7. Déroulement des cours, matériel & tenue

- Les cours se pratiquent en tenue confortable et à pieds nus (meilleure stabilité).
- Pour Yoga Vitalité et Yogi Lat, les pieds nus sont fortement recommandés afin d'éviter de glisser.
- Merci d'apporter votre tapis personnel et une couverture pour la relaxation finale.
- Deux tapis de prêt sont disponibles pour un usage ponctuel.

Chaque séance comprend : ✓ un temps d'accueil ✓ la pratique ✓ une relaxation finale.

8. Santé & adaptation

Chaque participant-e est responsable de signaler avant le cours : douleurs, limitations, blessures ou opérations, pathologies connues, grossesse, fatigue importante. Des variantes et adaptations sont toujours proposées. En cas de douleur inhabituelle pendant la séance, merci de le signaler immédiatement.

Les cours collectifs ne remplacent pas un suivi médical, mais s'inscrivent comme un accompagnement complémentaire.

9. Responsabilité

Natura Terre Happy décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de vol avant, pendant ou après les cours.

10. Enfants & adolescent-es (Yoga uniquement)

Enfants – 10 à 15 ans :

- Tarif : CHF 10.- le cours
- Doivent être accompagnés d'un parent inscrit.
- L'enfant doit être en mesure de respecter le silence, rester calme et attentif, afin de préserver le cadre du cours.

Adolescent-es – 16 à 18 ans :

- Tarif : CHF 15.- le cours
- Possibilité de venir seul-e.
- Les mêmes règles de respect et de calme s'appliquent.
- Paiement à la séance ou carte enfant / ado (à définir ensemble).

👉 Pour tout mineur, une signature parentale est obligatoire sur la fiche d'inscription. (Pilates non adapté, sauf cas exceptionnel.)

11. Cours vidéo

- Des cours vidéo (Yoga / Pilates / Yogi Lat) peuvent être proposés sur demande.

• Tarif : CHF 20.- par semaine.

• L'accès est valable uniquement pour la semaine payée.

• Le lien est partagé via un groupe WhatsApp dédié.

• Inscription : +41 79 686 51 77.

12. Reconnaissance & assurances

Les cours sont dispensés par une instructrice reconnue QUALICERT pour Hatha Yoga et Pilates (catégorie Fitness).

Un remboursement partiel peut être possible selon votre assurance complémentaire. Merci de vous renseigner directement auprès de celle-ci.

13. Communication – Groupe WhatsApp

- Les participant-es peuvent être ajouté-es à un groupe WhatsApp d'informations (optionnel).

• Ce groupe est unidirectionnel.

• Il sert à communiquer les annulations, changements ponctuels et informations pratiques.

Les indépendant-es peuvent se présenter via un message transmis à Natura Terre Happy, qui se charge de la publication.

14. Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées (formulaire d'inscription, informations de santé, coordonnées, échanges par message ou e-mail) sont utilisées exclusivement pour la gestion des cours, des inscriptions, de la communication et du suivi administratif.

Ellés sont traitées de manière confidentielle et ne sont ni transmises ni revendues à des tiers.

Conformément à la législation suisse en vigueur (LPD), chaque participant-e peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données personnelles, dans la mesure compatible avec les obligations légales et administratives.

15. Ajustements

Natura Terre Happy se réserve le droit de modifier le planning, les lieux et les tarifs si nécessaire.

16. Esprit des cours

Les cours collectifs se déroulent dans un climat de bienveillance, non-jugement, respect et confidentialité.

Natura Terre Happy s'engage à offrir un cadre sérieux, chaleureux et respectueux. En retour, chaque participant-e est invité-e à respecter ce cadre afin de permettre une pratique sereine pour toutes et tous.